5

Le journal d'information
du cinquième arrondissement

projet de La MJC et de La creche à saint-just, rue des fossés de trion

éditoriaL

La période aidant, je vous souhaite **une bonne année 2006 !** et pour Noël je vous annonce un joli cadeau pour le 5e arrondissement : l'équipement public de la rue des Fossés de Trion. La MJC "Galerie 47", implantée depuis 40 ans, sera relocalisée dans de bien meilleures conditions d'accueil et de travail (bien loin des 120 m² dont elle disposait rue des Farges). Elle continuera ainsi d'être un équipement de proximité en osmose avec les réalités du quartier, que les habitants connaissent bien, et pourra développer son projet d'ensemble avec un outil efficace.

Alexandrine Pesson
Maire du 5e

La nouvelle crèche va elle compléter l'offre de garde existante sur le quartier, avec notamment la crèche "Justins-Justines" du Centre social de St-Just.

Dans cette continuité, je souhaite vous présenter deux projets pour 2006. Le Parc de la Garde voit ses travaux de réaménagements continuer (dernièrement avec le remplacement de la clôture) afin d'en faire un vrai parc public ouvert à toutes et à tous. Complétant un dispositif de petits lieux de convivialité sur le Vieux Lyon, la Place de la Basoche sera réaménagée, des bancs installés, et ouverte aux habitants et touristes de tous âges.

#8
hiver 2005-2006

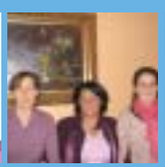

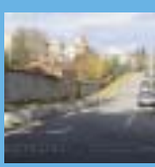

Un bijou sur le cœur
un nouvel espace enfance en page 2

Trois questions à 2 femmes ayant... en page 3
1 même ambition !
Zoom sur
Parking St-Georges en page 3

Petite enfance
Garde d'enfant mode d'emploi en page 4

L'agenda en page 4

Les pages des Conseils de quartier pages I à IV

Souhaitant participer à l'éco-citoyenneté, l'équipe des élus du 5e a voulu que dorénavant ce journal soit imprimé sur papier recyclé.

VILLE DE LYON 5E

UN BIJOU SUR LE CŒUR

UNE MJC RELOCALISÉE ET UNE CRECHE SUPPLÉMENTAIRE AU CŒUR DE ST JUST !

si le 5e est un papillon qui étend ses ailes de la saône à l'étoile d'alaï, st just en est le cœur qui bat depuis longtemps au rythme des péripéties d'un rêve sur le point d'aboutir : un nouvel équipement mjc se construit rue des fossés de trion. et comme un rêve n'est jamais trop beau, il se complète d'une crèche !

Aujourd'hui, ce sont de **vrais espaces fonctionnels** qui vont sortir de terre ! C'est d'abord un **espace d'accueil et d'informations** avec une vaste galerie d'exposition et des recoins de convivialité.

C'est ensuite **un lieu de pratiques culturelles pour tous** avec un espace danse composé de 2 salles équipées et fonctionnelles qui pourra accueillir à la fois les cours hebdomadaires qui font déjà la réputation de la MJC mais également des artistes pour mettre en place leurs spectacles et permettre des rencontres artistes amateurs / artistes confirmés.

L'espace ateliers pour la pratique des arts plastiques, de la musique ou diverses sciences et techniques rassemblera les activités de la MJC actuellement dispersées sur tout le quartier.

C'est également **un lieu d'expérimentation et de diffusion culturelle** autour de l'espace quartier, **une salle modulable** pouvant accueillir à la fois conférences, projections, représentations, mais pouvant également être **mise a disposition des associations du quartier** pour des réunions.

Le projet porté par la détermination de la MJC, de ses équipes bénévoles et professionnelles, mais aussi des habitants en fait **un lieu accueillant et ouvert sur le quartier** favorisant la rencontre, l'échange et qui permet à tous de trouver des activités socio-culturelles de qualité.

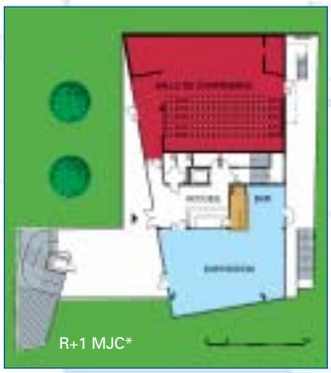

Ce beau bébé tant désiré sera, à n'en pas douter, un véritable rayon de soleil pour le quartier. Et puisqu'on parle de bébé, c'est **une crèche de 40 berceaux supplémentaires** - dont le mode de gestion est à l'étude - **avec 3 sections** (petits, moyens et grands) qui occupera le rez-de-chaussée du bâtiment. Les tout-petits bénéficieront **d'un jardin pour s'égayer et s'éveiller à la nature,** des salles les accueilleront lors de leurs multiples activités, ou lors de leur sieste !

* plans non contractuels.

note spéciale

L'équipement de Saint-Just, c'est :
- une équipe d'architecte : **"Nicolas Guillot Architecte";**
- un coût prévisionnel de **3 053 000 € TTC ;**
- une adresse : **4 bis et 6, rue des Fossés de Trion ;**
- un équipement ouvert au 2nd semestre 2007 (travaux de mars 2006 à fin mai 2007) ;
- un garage pour les 2 roues ;
- un accès par 2 ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite,
- une dépose-minute en forme de bateau pour 3 véhicules.

La relocalisation de la MJC "Galerie 47" :
abritant sur 800 m² :
- 1 salle d'exposition,
- 1 salle de conférence de 90 personnes,
- des ateliers pour des activités multiples,
- une terrasse d'environ 150 m²,
- des bureaux.

La création d'une crèche - établissement multi-accueil :
au rez-de-chaussée sur 470 m² :
- une capacité d'accueil de 40 berceaux,
- 3 salles d'activités,
- un jardin de 200 m².

2 FEMMES AYANT...
1 MÊME AMBITION !

Mme Anne Grosperrin et Mme Marion Sauzay avec Mme Pesson.

Qui êtes-vous ?

Marion Sauzay : Nouvellement recrutée comme directrice du Centre social du Point du Jour, je suis de formation assistante de service social. J'ai travaillé pendant 11 ans au Centre social de Cusset à Villeurbanne. Chargée d'insertion socio-professionnelle et de développement local, j'ai assuré ensuite la responsabilité pédagogique et la coordination de plusieurs secteurs. Je suis impliquée, par un engagement bénévole, au sein du réseau des centres sociaux.

Pourquoi travailler dans des centres sociaux ?

Marion Sauzay : Je crois beaucoup aux projets portés par eux et aux valeurs qu'ils défendent qui sont la démocratie, la dignité humaine et la solidarité. Pour se faire, ils travaillent en lien très étroit avec les habitants et les associations.

Pourquoi celui du Point du Jour ?

Marion Sauzay : L'équipe du centre - de nombreux bénévoles et salariés - (merci pour leur accueil chaleureux !) travaille au projet "Vivre ensemble" synonyme de rencontre, convivialité, échange, partage entre tous les habitants du quartier. Je veux m'inscrire dans cette continuité, travailler avec le tissu associatif très riche du 5e et mes collègues des autres centres sociaux pour la réussite de nos projets et le bien vivre dans nos quartiers.

Qui êtes-vous ?

Anne Grosperrin : Directrice de MJC depuis 20 ans dans différentes communes de l'agglomération lyonnaise, j'ai eu le souhait d'être confrontée à la situation, nouvelle pour moi, d'une MJC implantée en centre ville, dans un quartier très atypique, la MJC du Vieux Lyon.

Pourquoi celle du Vieux Lyon ?

Anne Grosperrin : Ce qui m'a particulièrement intéressée, c'est le double enjeu d'un équipement qui a vocation à être un pôle culturel central, tout en ayant aussi la mission d'être un équipement tourné vers le quartier. Contrairement aux a priori dont il est souvent l'objet, ce "territoire" est très hétérogène dans sa population et particulièrement original par ses rythmes de vie et la diversité des publics qui s'y côtoient.

Que souhaitez-vous y faire ?

Anne Grosperrin : Les priorités du conseil d'administration de la MJC, aujourd'hui, sont de développer la vie associative, de renforcer l'ouverture au quartier, de favoriser le débat public et de promouvoir toute action destinée à mieux "vivre et faire ensemble", en cohérence avec le travail accompli par mon prédécesseur Marc Colin. Je souhaite que ces orientations soient mises en œuvre avec nos partenaires locaux (associations, équipements, écoles,...) et en complémentarité de leurs actions sur le quartier et le 5e.

OPPOSITION MUNICIPALE

Crées en1982, les CICA (Comités d'Initiative et de Consultation de l'Arrondissement) sont un lieu officiel de rencontre entre les associations et les conseils d'arrondissement.
Par la suite, la loi du 27/02/02 relative à la "Démocratie de proximité" a obligé les villes de plus de 80 000 habitants à créer des "Conseils de quartiers" dans lesquels les associations sont représentées.
Dans notre 5e arrondissement existent, depuis toujours, de nombreuses associations qui consultent les habitants du quartier pour connaître et prendre en compte leurs besoins et leurs souhaits : Comités d'intérêt local, MJC, Centres Sociaux, Associations sportives...

Mais la municipalité actuelle, sous couvert de démocratie participative et pour ne pas "doubler" les conseils de quartier, fausse le jeu en décidant des sujets à discuter aux CICA : le nombre de chaises vides au dernier CICA donne une idée du désintérêt des associations pour cette instance qui n'est plus qu'une coquille vide ! Pour nous le devoir des élus est d'être à l'écoute des souhaits des associations et d'être leur interprète auprès du Maire pour qu'elles puissent jouer le rôle défini par leur statut.
C'est la tâche que nous nous sommes fixée pour être une opposition constructive.

Groupe "Unir Pour Lyon".

Cette rubrique est réservée aux groupes d'opposition et sous leur seule responsabilité.

ZOOM SUR

Parking Saint-Georges : **c'est parti !**

Après 5 ans de travaux mettant à rude épreuve la patience des habitants et des commerçants (un grand merci à eux), un chantier ponctué de découvertes archéologiques (le port Sablé, des barques...), le **"parking St-Georges"** construit par Lyon Parc Auto **a ouvert début novembre.** Le tunnel d'accès par l'avenue Adolphe Max ouvre dés cette fin d'année. Ce parking, c'est **712 places** sur 6 niveaux, dont **14 réservées** pour les personnes à mobilité réduite (avec accès par ascenseur), **38 places pour les motos** (avec une entrée différenciée des voitures), **18 places pour les vélos.**

Le triptyque de photos réalisé par Marin Kasimir, ornant ce parking **permet la rencontre de l'art contemporain avec un quartier chargé d'histoire.** Cette fin de travaux permet **le lancement de la réhabilitation** de la place Benoît Crépu et de ses abords et la mise en place d'un **nouveau plan de circulation** et de stationnement dans le quartier. Soyez vigilant, **une réunion publique de présentation** sera prochainement organisée.

FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Un pari engagé sur **le 5e arrondissement !**

L'offre d'un emploi à tous doit relever d'une réelle politique gouvernementale. La Mairie du 5e, à son niveau, cherche **à développer des possibilités d'insertion sociale et professionnelle** via ses activités propres, les activités spécifiques du 5e par l'intermédiaire des associations d'insertion ou des liens plus étroits avec les entreprises de l'arrondissement.
L'objectif est **de créer des offres nouvelles,** susceptibles de permettre une 1ère ou une nouvelle expérience professionnelle et/ou de déboucher sur une pérennisation d'emploi.
C'est ainsi que des offres dans des domaines aussi variés que la gestion des cars de touristes, l'ouverture et la fermeture de parcs municipaux, l'accueil et les services lors de manifestations ont déjà été concrétisées.

GARDE D'ENFANT : MODE D'EMPLOI !

Structures existantes à votre disposition :

- 8 structures collectives accueillent les enfants dans un lieu aménagé, elles sont associatives (*Les Verscoquins, Allix, Justins - Justines, La Baleine, Les P'tits malins, Le Chantoiseau, Les Trois petits points*) ou municipale *(Eisenhower)*.
- 2 structures familiales - *La Courte Echelle* (inscription en direct) et *le Cocon de l'ouest* - enfants gardés au domicile des assistantes maternelles avec régulièrement des temps collectifs.

Pour s'inscrire :

Si vous avez besoin de 20 heures ou plus de temps de garde :

Prenez rendez vous au **Point d'Accueil et d'Inscription Petite Enfance** (PAIPE) de la mairie à partir du 7e mois de grossesse. Vous choisirez avec une professionnelle de la petite enfance, les structures les plus adaptées à votre demande, et votre dossier sera présenté à la commission d'attribution des places (tous les 2 mois).

Si vous avez besoin de moins de 20 heures ou d'occasionnel : inscrivez-vous directement auprès des structures de garde.

Il existe aussi des assistantes maternelles indépendantes agréées par le Conseil Général (liste des nounous à la PMI la plus proche de chez vous), des associations pour les gardes d'urgence et des associations d'emploi à domicile.

En cours de réalisation :

La Mairie du 5e construit en supplément 3 crèches (représentant un total de 160 berceaux supplémentaires) et 2 relais d'assistantes maternelles.

CULTURE

AVIS AUX ARTISTES AMATEURS !

Favoriser l'accès à la culture de tous les citoyens, c'est **aider le développement des pratiques artistiques amateurs** à tout âge de la vie, en lien avec les professionnels **à côté d'une politique évènementielle de qualité et gratuite** ("Tout l'monde dehors",...). **Le répertoire annuel (2005/6) des activités artistiques amateurs** destinées aux adultes par arrondissement a été édité. Pour mieux valoriser ces pratiques, la Mairie du 5e **optimise les conditions d'exposition** à la Mairie annexe (économie d'assurance pour les artistes, extension des locaux d'exposition et des horaires d'ouverture, meilleure communication). La mairie apporte **un soutien quotidien** à de nombreuses manifestations, à noter deux événements importants le défilé du 5e participant à la Biennale de la Danse 2006 et la Biennale de théâtre amateur. Alors c'est à vous !

AMÉNAGEMENTS AU QUOTIDIEN

En se promenant sur l'arrondissement

→ Impasse du Point du Jour - collecte des ordures ménagères

Après consultation des habitants, une aire de retournement sécurisant la collecte des ordures ménagères a été créée au fond de l'impasse, et le stationnement réglementé en début de voie.
Coût total des travaux : 80 000 €.

→ Groupe scolaire "Les Gémeaux"- Sécurité

Pour sécuriser les abords de l'école, le croisement des rues Jeunet et Pierre Valdo a été entièrement reconfiguré et son "tourne à droite" supprimé. Les passages piétons ont été mis aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
Coût total des travaux : 145 000 €.

→ Balmes Terrain de sport de Trion

Le mur déjà mis en sécurité en bas du terrain de sport va être entièrement reconstruit.
Coût total des travaux : 110 000€.

Equipements de la Mairie...

→ Travaux au Temple du Change

Des travaux de réhabilitation vont voir la sécurisation des portes, le remplacement de vitres, le nettoyage et mise en place de protection "anti-pigeon", la mise en sécurité de la rambarde du balcon permettant dorénavant son accès au public.
Coût total des travaux (approximatif) : 20 000 €.

LE SAVEZ-VOUS ? COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS MENAGERS

Depuis quelques années, le Grand Lyon a mis en place **une politique de collecte sélective** qui se décline selon **plusieurs axes** : dépose des verres dans des silos ; collecte des cartons, plastiques, boîtes en fer dans les poubelles vertes ramassées le mercredi ; installation d'une déchetterie mobile (4e samedi du mois place Schweitzer) et possibilité de se rendre, chaque jour, à la déchetterie du 82 rue Sidoine-Apollinaire (9e). Interdiction aux particuliers de faire brûler en plein air leurs déchets végétaux.

agenda

Indications définitives en mairie.

JANVIER

13 : "Bleu, Blanc, Jazz !" Vœux du Maire, Salle des fêtes de la Garenne, 19h.

MARS

4 au 12 : Printemps des poètes.
8 : Journée de la Femme.
16 : Soirée des nouveaux arrivants
Visite en bus : 18h , accueil salle des Fêtes de la Garenne : 19h30.
17 : Soirée des sportifs.
Salle des fêtes de la Garenne, 19h.
31 mars au 2 avril : Quai du Polar.
MJC du Vieux Lyon.

AVRIL

29 et 30 : Avalanche Cup.
XX : Carnaval de St-Georges, par les Dragons de St-Georges.

MAI

8 : Vide-grenier, MJC de Ménival, place Schweitzer.
9 : Cérémonie fin 2nd Guerre mondiale. Parc de la Mairie, 10h.
11 : Goûter des Seniors.
Salle des Fêtes de la Garenne, 14h.
12 et 13 : En attendant les coups de Lune, Ecole de cirque de Ménival, locaux de la MJC.
13 : Fête des fleuristes et des peintres. Place de Trion, MJC de St Just.
20 : Marché aux livres. Place de Trion.
25 : Raid Hannibal, EM Lyon.
du 29 mai au 10 juin : Biennale du Théâtre amateur. Théâtre du Point du Jour.

En prévision : conférences santé.
La Mairie annexe accueille de nombreuses expositions, n'hésitez pas à vous renseigner !

Ces manifestations se font souvent en partenariat avec les acteurs du 5e, nous tenons à les en remercier tous et particulièrement les principaux :

GUIDE PRATIQUE DU 5E : NOUVELLE ÉDITION !

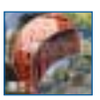

Votre association touche le domaine de la culture, de l'éducation, du sport... vous souhaitez la référencer dans le guide, n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACTS

Mairie du 5e arrondissement de Lyon
14, rue Docteur Edmond Locard
BP 5027, 69246 Lyon cedex 05
Tél. : 04 72 38 45 50 - Fax : 04 72 38 45 51
Courriel : mairie5@mairie-lyon.fr
Site internet : www.mairie5.lyon.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 16h45, le jeudi jusqu'à 18h, le samedi de 9h à 12h.

Mairie annexe du Vieux Lyon
5, place du Petit Collège - 69005 Lyon
Tél. : 04 78 42 13 81 - Fax : 04 78 37 61 79
Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h45, le samedi de 9h à 12h.

Mairies fermées le 1er lundi de chaque mois de 12h à 14h.

5/5 Hiver 2005. Directeur de la publication : Alexandrine Pesson. Rédacteur en chef : Robert Rech. Réalisation et impression : Micro 5, (graphisme : F. Gentil).
Photos : Nicolas Guillot Architecte, Hôtel de Ville de Lyon, Julie Vinot.